

# Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire,

Le jeudi 21 septembre 2023 à 20h00, dans la Salle du Conseil de la Mairie.

## ORDRE DU JOUR

- 1 Appel.
- 2 Désignation du Secrétaire de séance.
- 3 Approbation des Procès-Verbaux des séances des 1er et 19 juin 2023.

#### Domaine et patrimoine

- 4 Acquisition provisoire à titre gratuit de deux parcelles dépendant de la ZAC du Champ Cornu à usage de transformateurs.
- 5 Autorisation donnée à l'EPFN de revendre à LOGEO PROMOTION la parcelle sise 151 Route de Paris.
- 6 Projet d'implantation par SFR d'une antenne-relais. Autorisation de signature du contrat de bail.

#### Fonction publique

- 7 Transformation d'un emploi d'agent d'entretien du multi-accueil et modification du tableau des emplois.
- 8 Transformation d'un emploi de plombier en un emploi d'agent de maintenance polyvalent et modification du tableau des emplois.
- 9 Transformation d'un emploi d'aide-auxiliaire de puériculture en un emploi d'auxiliaire de puériculture et modification du tableau des emplois.
- 10 Approbation d'une convention de formation par apprentissage avec LS FORMATION au titre d'un contrat d'apprentissage CAP AEPE.
- 11 Cycle de travail de certains emplois de la collectivité Annualisation du temps de travail.
- 12 Institution d'une indemnité horaire pour travail de nuit (IHTN) au bénéfice des agents d'entretien de la collectivité (hors gardiennage).
- 13 Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) Ajustement des modalités de mise en œuvre au 1<sup>er</sup> octobre 2023.
- 14 Modification du règlement intérieur du personnel communal.

## Institutions et vie politique

- 15 Compte-rendu des décisions de la DEC2023-030 à la DEC2023-040.
- 16 Modification statutaire Syndicat Intercommunal du Relais Petite enfance RAMIPER.

## Finances locales

- 17 Décision modificative budgétaire n°2-2023.
- 18 Demande en garantie d'emprunts de 3F NORMANVIE pour la construction de 19 logements individuels Rue Pasteur contrat de prêt.
- 19 Demande en garantie d'emprunts de LOGEO SEINE pour la construction de 6 logements BRS (Bail Réel Solidaire) 151 Route de Paris accord préalable.
- 20 Demande en garantie d'emprunts de 3F NORMANVIE pour la construction de 46 logements individuels Rue Gontrand Pailhès contrat de prêt.
- 21 Ouverture d'un compte à terme.
- 22 Subvention à l'association « TEL EST TON PLATEAU », Téléthon Intercommunal.
- 23 Subvention au Syndicat pour les Personnes Agées du Plateau Est de Rouen (SIPAPER) pour la Résidence Autonomie (RA).

# Politique de la ville, habitat, logement

24 Mise en place de la gestion en flux des contingents de réservation de logements sociaux de la commune - convention avec le/les bailleurs sociaux - approbation et autorisation de signature.

#### **Environnement**

25 Signature de la convention avec FREDON NORMANDIE pour la lutte collective contre la chenille processionnaire du chêne dans le département de Seine-Maritime.

# Autres domaines de compétences

- 26 Approbation d'une charte informatique.
- 27 Approbation d'une convention pour la création d'un groupement de commandes pour des prestations de formations hygiène et sécurité.
- 28 Modification du règlement intérieur de la crèche Les Mesniloups.
- 29 Modification du règlement intérieur du multi-accueil Les Mesniloups du 01/06/2023.
- 30 Renouvellement de la convention de partenariat entre la commune et la CAF sur le dispositif bons temps libre.
- 31 Renouvellement de la convention de prestation de service conclue entre la commune et le médecin de crèche avec date d'effet au 01/01/2024.
- 32 Renouvellement de la convention de participation financière conclue entre la commune et le Centre NORMANDIE LORRAINE pour la prise en charge des repas des enfants et accompagnateurs accueillis au sein de l'école Edouard Herriot, avec date d'effet au 01/01/2024.

Fait au Mesnil-Esnard le 14 septembre 2023.

Le Maire,

Jean-Marc VENNIN